## Point de vue

## **CEA:** surmontons les divergences Haut-Rhin-Bas-Rhin

## Pierre Klein

À l'approche de la mise en place de la CEA, comme en particulier lors du référendum de 2013, des divergences entre Bas-Rhinois et Haut-Rhinois se font jour.

Haut-Rhin et Bas-Rhin sont à l'aune de la longue histoire alsacienne des créations somme toute très récentes. L'Alsace a longtemps existé sans département et les Alsaciens ont de tout temps créé des solidarités du sud au nord de la région. Sans remonter au duché d'Alsace, il y a eu dans cet espace et avec ce souci la décapole dès le XIVe siècle. Il y eut aussi dès le XVIe siècle avec les mêmes préoccupations les États d'Alsace qui réunissaient les puissances (princes et seigneurs possessionnés) d'Alsace. Suite à l'intégration au royaume de France a été créée la province d'Alsace.

L'on pourra nous rétorquer qu'il a bien existé une Haute et une Basse-Alsace. Certes ! Mais nous ne pensons pas qu'il y ait eu, dans ce temps-là, un seul Alsacien se disant Haut-Alsacien ou Bas-Alsacien. Haute et Basse-Alsace sont des concepts dynastiques qui ne concernaient que quelques familles alsaciennes ou non d'ailleurs.

En 1789-1792, au moment de la Révolution, ont été créés les premiers 83 départements, dont ceux du Haut-Rhin et du Bas-Rhin. Les concepts qui ont présidé à cette création tenaient de la suppression des particularismes et privilèges, qui étaient autant de différenciations, pour donner la même division territoriale à toute l'administration publique en vue d'une meilleure maîtrise du territoire national par le pouvoir central<sup>1</sup>. Mais tout le monde ne s'y est pas retrouvé. Des Girondins demandaient que le département de Paris ne représentât pas plus que le 1/83ème de la France. Une révolution fédéraliste a traversé la France « « provinciale ». Elle a été durement matée. Les Girondins ont été, dans leur majorité, guillotinés ou se sont suicidés pour ne pas l'être. Une page noire de l'Histoire de France. L'histoire départementale, c'est aussi tout cela.

Si la division Haut-Rhin, Bas-Rhin a trouvé sa place dans certains esprits alsaciens, il n'empêche qu'elle n'a jamais supplanté celle de l'unité de l'Alsace. Haut-Rhinois et Bas-Rhinois n'ont jamais cessé de se dire Alsaciens, peut-être même avant tout. Et après tout, qu'est-ce qui serait haut-rhinois ou bas-rhinois et qui ne serait pas alsacien? Privilégions demain l'ensemble aux éléments d'aujourd'hui, aussi avant d'être haut-rhinoise ou bas-rhinoise, la présidence sera alsacienne. Avant d'être haut-rhinois ou bas-rhinois, le siège sera alsacien.

Au moment où l'Alsace retrouve sa place dans la constellation des Collectivités territoriales françaises, par notamment la suppression des deux Conseils départementaux<sup>2</sup>, il nous semble important de privilégier ce qui rassemble à ce qui divise, en créant les conditions de l'unité dans la diversité, autant par souci d'efficacité que pour tenir compte d'une très ancienne réalité identitaire.

Pour dépasser ce qui reste de divergences, qui sont en fait surtout des craintes de ne pas s'y retrouver, le Conseil d'Alsace devrait se concevoir, nous en faisions la proposition dès 2013, comme une instance fédérale réunissant la dizaine de Pays d'Alsace. Au lieu d'avoir 2 grands départements, nous en aurions en quelque sorte 10 plus petits qui correspondraient à des identités de proximité anciennes elles aussi. Cela permettrait une égale répartition des pouvoirs et des moyens en association avec le principe de subsidiarité. Dans ces conditions, les querelles entre Haut-Rhin et Bas-Rhin deviendraient surannées. Une forme de gouvernance à venir et à obtenir. PK

www.pierre-klein.alsace

<sup>&</sup>lt;sup>1</sup> L'idée des révolutionnaires était celle de l'alignement général sur l'uniformité jacobine qui se veut d'unir les mêmes et non les différents et qui ce faisant crée des « territoires » neutres d'histoire, sans identité, sans réel pouvoir et ayant tous les mêmes propriétés ou presque.

<sup>2</sup> Les départements subsisteront de toute façon en tant que subdivisions administratives de l'État.